

COMMUNE DE CISSÉ



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie - Salle du Conseil le :

MERCREDI 6 MARS 2024 à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. FINANCES – BUDGETS

1.1. Budget général

- 1.1.1. Budget Général – Reprise anticipée des résultats provisoires 2023 au budget primitif 2024 avec réintégration des résultats du budget photovoltaïque clôturé au 31.12.2023
- 1.1.2. Vote des taux de la fiscalité locale directe 2024
- 1.1.3. Vote du budget primitif – Budget Général 2024

1.2. Budget Annexe Assainissement

- 1.2.1. Budget Annexe Assainissement – Reprise anticipée des résultats provisoires 2023 au budget primitif 2024
- 1.2.2. Vote du budget primitif – Budget Annexe Assainissement 2024
- 1.2.3. Reversement sur le Budget Général 2024 de la Commune d'une partie de l'excédent d'exploitation du Budget Annexe Assainissement

1.3. Budget Annexe – Zone d'Equipements d'intérêt collectif – Comte Joubert

- 1.3.1. Budget Annexe – Zone d'Equipements d'intérêt collectif – Comte Joubert – Reprise anticipée des résultats provisoires 2023 au budget primitif 2024
- 1.3.2. Vote du budget primitif – Budget Annexe – Zone d'Equipements d'intérêt collectif – Comte Joubert 2024

1.4. Dossier de demande de subventions – Programme Patrimoine 2024

1.5. Dossier de demande de subvention – Travaux de voirie – Route de Neuville

2. CONVENTIONS

- 2.1. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne (FDGDON)
- 2.2. Renouvellement de la convention de mise à disposition des agents de la police municipale de Neuville-de-Poitou
- 2.3. Convention avec Orange relative à l'effacement des réseaux de la Route de Vouillé et de la Rue de la Croix
- 2.4. Convention – CCHP – Chantier jeunes
- 2.5. Implantation d'une infrastructure de recharge pour véhicule électrique (IRVE) – Plan de la Maillerie
- 2.6. Convention cadre – CCHP – Conseil en Energie partagé

3. INSTITUTIONS – VIE COMMUNALE

- 3.1. Transfert intégral de la compétence assainissement au syndicat Eaux de Vienne SIVEER à compter du 1^{er} janvier 2025

4. URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 4.1. Acquisition de la parcelle YH 85 – Lieudit Les Etreilles – 4930m²

5. QUESTIONS DIVERSES

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance du Conseil et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A CISSÉ, le jeudi 29 février 2024



Le Maire,
Annette SAVIN